

AUGMENTER LES SALAIRES MAINTENANT !

18 octobre : la réponse c'est la grève !

Depuis plusieurs mois, de nombreux salariés se sont mobilisés dans leurs entreprises pour réclamer des augmentations de salaires face à une inflation toujours croissante. Plusieurs victoires ont été obtenues.

Elles et ils étaient des centaines de milliers à répondre à l'appel intersyndical du 29 septembre et depuis, tous les jours, d'autres entrent dans la bagarre. Cette semaine, le gouvernement a pris une décision lourde de sens pour le monde du travail en s'attaquant au droit exercé par les salariés en grève dans les raffineries. Décision vécue comme une ultime provocation du gouvernement envers tous les travailleurs dans toutes les branches, qui décident

Total Énergie a versé 9 milliards d'euros à ses actionnaires en 2021. Comble de l'indécence, son patron s'est octroyé une augmentation de 52% en 2021 pour atteindre un revenu de 5,9 millions d'euros... d'où vient la violence ?

d'arrêts de travail pour gagner une amélioration de leurs conditions de travail, de leurs salaires. Et là, nous atteignons des sommets : on accuse des travailleurs de bloquer la bonne marche du pays alors que les multinationales engrangent des profits phénoménaux et que les dividendes coulent à flots pour les actionnaires.

Pire : on les accuse de grève illégitime par les pires mensonges sur leur niveau de salaires. Pour les mêmes raisons, elles et ils sont des milliers en lutte dans leurs entreprises, Arkéma, Dassault, Lactalis, Nestlé Purina, Coca Cola, Camaïeu, des collectivités... Selon le ministère du Travail (Dares), les salaires ont baissé de 2,3 % pour les ouvriers, de 2,6 % pour les employés et de 3,7 % pour les professions intermédiaires et cadres. Si le monde du travail s'appauvrit, de l'autre côté les riches s'enrichissent, et les profiteurs continuent de profiter ! Il n'y a qu'à regarder la flambée des prix des carburants !

Le gouvernement peut agir sur les salaires en augmentant le Smic, en légiférant pour qu'à chaque

augmentation de ce dernier tous les salaires soient revalorisés, en augmentant le point d'indice des fonctionnaires au minimum à la hauteur de l'inflation et en imposant la conditionnalité des aides publiques. Cette revalorisation doit s'accompagner de l'ouverture de négociations pour chacune des branches.

Les salariés ne sont plus dupes et ne se satisfont plus de versements de chèques ou de primes. Ils ont raison. Le salaire c'est la rémunération du travail, et son niveau alimente les ressources de notre système de Sécurité sociale.

En pleine réforme de l'assurance chômage et avant une prochaine réforme des retraites, les augmentations de salaires sont le cœur du sujet – et c'est aussi le cœur de l'affrontement entre le monde du travail et le monde du capital. Ils préfèrent protéger leurs profits que de céder la moindre miette sur les salaires. Aujourd'hui, si on avait des doutes, ils les ont dispersés !

La liste des mécontentements est longue : pouvoir se nourrir, se loger, se chauffer, se déplacer, se soigner, se divertir, vivre sur une planète protégée de l'exploitation... alors travailler plus, plus longtemps, pour des salaires en baisse, pour des conditions de travail de plus en plus difficiles, pour des emplois toujours plus précaires, pour des pensions de plus en plus faibles, c'est fini !

La CGT appelle tous les travailleurs, les retraités, les jeunes et les privés d'emploi à s'emparer de la journée de grève interprofessionnelle du 18 octobre pour l'augmentation des salaires et la défense du droit de grève. Elle les appelle également à continuer de développer des luttes dans les entreprises, les établissements pour exiger des augmentations de salaires qui répondent aux besoins de toutes et tous.

LES BÉNÉFICES DU CAC 40 au 1er semestre 2022 s'élèvent à 72,8 milliards d'euros, soit 53 % d'augmentation par rapport au 1er semestre 2019

**Le mardi 18 octobre, ensemble, en grève pour nos salaires et nos droits.
Grève et manifestation à 14h00, Place Jean Jaurès à Tours.**

Augmenter les salaires maintenant ! Tous ensemble, nous avons le pouvoir d'agir et de gagner !

Les 10 mesures d'urgence de la CGT

02 L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes

pour éradiquer durablement cette discrimination. Nous demandons des sanctions vis-à-vis des entreprises ne respectant pas cette obligation. Selon l'Insee, l'écart de salaire demeure de 28,7% ;

Ce que porte la CGT

NON DIPLOMÉ	2000 euros Smic
CAP/BEP	2400 euros 1,2 Smic
BAC	2800 euros 1,4 Smic
BAC +2	3200 euros 1,6 Smic
BAC +3	3600 euros 1,8 Smic
BAC +5	4000 euros 2 Smic
BAC +8	4600 euros 2,3 Smic

*Salaires bruts à l'embauche

01 Un Smic à 2000 bruts (15€ de l'heure) pour répondre aux besoins élémentaires incompressibles. Une augmentation automatique de toutes les grilles de salaires dans les branches, les entreprises et les administrations dès lors que le Smic est réévalué (revendication CGT d'une échelle mobile des salaires). L'augmentation du point d'indice dans la fonction publique pour rattraper toutes les années de gel. L'ouverture ou la réouverture immédiate des négociations salariales dans les branches, les entreprises et administrations pour l'augmentation générale des salaires ;

10 L'arrêt des exonérations de cotisations sociales et fiscales ainsi que le conditionnement des aides publiques aux entreprises.

09 La baisse des prix des carburants, en ponctionnant sur les revenus du capital des entreprises multinationales du secteur pétrolier ;

03 La reconnaissance des diplômes dès l'embauche, le paiement de la qualification à la même hauteur, quel que soit le secteur dans lequel on travaille ;

08 La baisse de la TVA à 5,5% sur les produits de première nécessité, notamment l'alimentaire et l'énergie ;

07 L'encadrement à la baisse des loyers et le plafonnement de la quittance (loyer + charges) à 20% du revenu des ménages ;

04 Un revenu de remplacement pour tous les privés d'emploi au minimum au niveau du Smic. Actuellement, un chômeur sur deux n'est pas indemnisé ;

06 Une allocation d'autonomie pour les étudiants et les jeunes en recherche d'un premier emploi et une augmentation des salaires pour les apprentis ;

05 L'augmentation des pensions des retraités avec un niveau minimum égal à 2000€ brut ;



3 chiffres clés pour la justice sociale :



15 €/heure
2000€ par mois minimum



32 heures
de travail par semaine



60 ans
âge de départ à la retraite



Syndiquez-vous sur www.ud37.cgt.fr

Pour
+
de progrès
social

Syndiquez-vous à cgt

